

# Étudier au Conservatoire



Livret d'accueil  
pour les  
étudiants

Année 2025-2026



CONSERVATOIRE  
MUNICIPAL DE  
RUEIL-MALMAISON



CONSERVATOIRE  
À RAYONNEMENT  
RÉGIONAL





# Le Conservatoire

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rueil-Malmaison, bien que relativement jeune comparé à d'autres institutions, s'est rapidement imposé comme un lieu d'excellence artistique. Né officiellement en 1964, il n'a cessé depuis de se développer, élargissant son offre avec la musique, la danse et l'art dramatique, et obtenant progressivement la reconnaissance de l'État jusqu'à devenir Conservatoire National de Région en 1982, puis Conservatoire à Rayonnement Régional en 2006.

Aujourd'hui, le CRR joue un rôle essentiel à la fois dans la vie culturelle de la ville et dans la formation de futurs professionnels. Il accueille chaque année des centaines d'élèves, des plus jeunes aux étudiants venus du monde entier, et conjugue mission locale et rayonnement international. Concerts, projets pédagogiques et préparation aux concours font du Conservatoire un lieu où se croisent passion, exigence et ouverture.

Classé **Conservatoire à Rayonnement Régional** (CRR), le Conservatoire municipal de Rueil-Malmaison s'inscrit au sein des articles R461-1 à R467-9 du Code de l'Éducation (décrets 2006-1248 du 12 octobre 2006 & 2013-748 du 13 août 2013). À ce titre, il partage les missions communes aux établissements d'enseignement artistique spécialisé :

- Former et accompagner les élèves : proposer un enseignement artistique structuré, du premier éveil à l'orientation préprofessionnelle, en favorisant la construction progressive du projet de chacun.
- Développer l'éducation artistique et culturelle : collaborer avec les établissements scolaires pour ouvrir la pratique musicale, chorégraphique et théâtrale au plus grand nombre.
- Encourager les pratiques amateurs : offrir un cadre de qualité permettant à chacun de pratiquer et de progresser, quel que soit son niveau.
- Animer la vie culturelle locale : organiser concerts, spectacles et rencontres, accueillir des artistes invités.
- Être un centre de ressources : mettre à disposition documentation, et informations pour accompagner élèves, familles et futurs professionnels dans leurs démarches artistiques.

# SOMMAIRE

## Administration et démarches étudiantes

Carte étudiante	5
Certificats de scolarité et attestations	5
Diplômes	5
La CVEC	5
Sécurité Sociale	6

## Vie pratique au conservatoire

Horaires du Conservatoire	7
Partothèque	7
Emprunts	7
Accès informatique	7
Impressions	7
Studio de travail	8
Enregistrements pour les concours	8
Salle de pause	8

## Contacts

Administration	9
Scolarité	9
Accueil	9
Technique	9
Partothèque	9
APEC	9

## Vie étudiante

Accueil et rencontres	10
Bourses	11
Aides individuelles	12
Se loger	12
Étudiants internationaux	13
Soutien psychologique	14
Ressources utiles	15

# Carte étudiante

Qu'est-ce qu'une carte étudiante ?

La carte étudiante est un document officiel qui atteste de votre statut d'étudiant au sein de l'établissement.

Elle peut être établie sur rendez-vous auprès du service de la scolarité.

À quoi sert-elle ?

- Justifier de votre inscription administrative.
- Accéder à certains services de l'établissement (bibliothèque, parloir, salles de travail, etc.).
- Bénéficier de réductions dans de nombreux lieux culturels (musées, théâtres, cinémas, etc.).

# Certificats de scolarité et attestations

*Les certificats de scolarité et autres attestations sont délivrés sur demande auprès du service de scolarité : [conservatoire@mairie-rueilmalmaison.fr](mailto:conservatoire@mairie-rueilmalmaison.fr)*

**Veillez à anticiper vos démarches : un certain délai est nécessaire pour la vérification et la préparation des documents.**

Le certificat de scolarité est remis uniquement après règlement des frais d'inscription.

## Diplômes

Les diplômes sont établis sur demande en fin d'année scolaire pour les étudiants ayant validé l'ensemble des UV obligatoires.

Attention : ils ne sont imprimés qu'une seule fois.

Une fois édités, les étudiants en sont informés par affichage et par courrier électronique, puis invités à venir les retirer à l'accueil.

## La CVEC

*L'inscription à la CVEC est obligatoire pour tous les étudiants en CPES et licence. La CVEC permet de financer de multiples actions pour améliorer votre vie étudiante (santé, action sociale, culture, sport,...).*

- S'acquitter de la CVEC : [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)
- En savoir plus sur la CVEC : [www.campusfrance.org/fr/les-10-choses-a-savoir-sur-la-contribution-vie-etudiante-et-de-campus-cvec-0](http://www.campusfrance.org/fr/les-10-choses-a-savoir-sur-la-contribution-vie-etudiante-et-de-campus-cvec-0)
- Activités gratuites ou tarif réduit avec le Pass CVEC : [www.crous-versailles.fr/sortir-bouger-creer/votre-pass-cvec/](http://www.crous-versailles.fr/sortir-bouger-creer/votre-pass-cvec/)

# Sécurité sociale

*L'inscription à la Sécurité sociale est obligatoire pour tous les élèves, qui doivent disposer d'un numéro de Sécurité sociale. L'accès à la couverture santé est gratuit pour tous les étudiants.*

## **Étudiants français**

- Les étudiants français (hors Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna) possèdent généralement déjà un numéro de Sécurité sociale rattaché à leurs parents ou tuteurs jusqu'à 16 ans, au-delà, vous devez en avoir un personnel.
- Ce numéro permet d'obtenir le remboursement des frais de santé.

## **Étudiants étrangers, dont Nouvelle-Calédonie, de Wallis et Futuna**

- Les étudiants venant de l'étranger doivent effectuer leur inscription en ligne sur [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr).





# Horaires du conservatoire

## Le Conservatoire est ouvert pendant la période scolaire :

- du lundi au vendredi de 9h à 21h30,
- le samedi de 9h à 17h30.

## Pendant les vacances scolaires, il est ouvert :

- du lundi au vendredi de 9h à 17h,
- fermé le samedi.

## Fermetures périodiques :

- du 1<sup>er</sup> au 15 août,
- du 25 décembre au 1<sup>er</sup> janvier inclus.

## Partothèque

*La partothèque, située au 1<sup>er</sup> étage, conserve, classe et met à disposition des partitions musicales.*

### Emprunts

Pour emprunter, vous devez remplir un formulaire d'inscription (disponible à la partothèque). Une carte nominative vous sera alors délivrée et vous permettra d'emprunter.

### Accès informatique

Un poste informatique et une imprimante sont en libre accès à la partothèque. L'ordinateur doit être utilisé uniquement à des fins d'apprentissage et de travail.

### Impressions

Les impressions sont autorisées uniquement sur l'imprimante de la partothèque. Pour vos impressions, merci d'apporter votre papier.

## Impressions à Rueil-Malmaison

### LA PAPETHÈQUE

14 boulevard du Maréchal Foch  
92500 Rueil-Malmaison

### BUREAU VALLÉE

28 avenue Edouard Belin,  
92500 Rueil-Malmaison

## Studio de travail

Des studios de travail sont accessibles aux étudiants selon les disponibilités. La réservation se fait à l'accueil du conservatoire, en échange de la carte d'étudiant. Les prêts sont limités à des créneaux de 2h.

Pour les élèves mineurs en cycle spécialisé, seules les salles d'orgue, clavecin et percussions sont accessibles, sous réserve de la signature d'une décharge parentale.



*Merci de bien vouloir fermer les portes des salles en quittant les lieux, même pour une courte absence.*

## Enregistrements pour les concours

### Pour les étudiants en CPES uniquement

Vous pouvez enregistrer votre programme de concours. Veuillez contacter directement le régisseur son, Pascal ORIAS, à la régie au 2<sup>e</sup> étage du Conservatoire.



## Salle de pause

Une salle de pause est ouverte dans le bâtiment « ancien CEFEDM ».

Elle est en cours d'aménagement : un micro-ondes et un réfrigérateur seront bientôt installés. Attention, l'espace est réduit : les places sont limitées.





# Contacts

**CRR**  
182 avenue Paul Doumer  
92500 Rueil-Malmaison  
conservatoire@mairie-rueilmalmaison.fr  
☎ 01 71 06 11 00

## Administration

---

### **Directeur**

Fabrice BRUNAUD, fabrice.brunaud@mairie-rueilmalmaison.fr

### **Directrice adjointe**

Véronique BREVOT, veronique.brevot@mairie-rueilmalmaison.fr

### **Responsable administration, secrétariat direction**

Sabrina MOUSSAOUI : sabrina.moussaoui@mairie-rueilmalmaison.fr

### **Chargée de l'action culturelle et de la communication**

Athénaïs SAHAL : athenais.sahal@mairie-rueilmalmaison.fr

## Scolarité

---

### **Régisseur des recettes, Examens, Certificats de scolarité, concours, paiement, bourses :**

Ginette FISCHER : ginette.fischer@mairie-rueilmalmaison.fr

### **Gestionnaires (diplômes, certificats de scolarité, cartes étudiantes) :**

Sandrine BIAHEU : sandrine.biaheu@mairie-rueilmalmaison.fr  
Frédéric REIGNOUX : frederic.reignoux@mairie-rueilmalmaison.fr

## Accueil

---

### **Réservation de studios de travail :**

Assiata SAID AHMED : assiata.said-ahmed@mairie-rueilmalmaison.fr

Marie-Mona ALEXENDRE : marie-mona.alexendre@mairie-rueilmalmaison.fr

Jeannette SAMBA-BANIAKINA : jeannette.samba-baniakina@mairie-rueilmalmaison.fr

## Technique

---

### **Responsable technique, régisseur des concerts et des orchestres :**

Benjamin DIELEMAN : benjamin.dieleman@mairie-rueilmalmaison.fr

### **Régisseur son et lumière, (enregistrements) :**

Pascal ORIAS : pascal.orias@mairie-rueilmalmaison.fr

### **Régisseurs :**

Sabeur M'RADI : sabeur.mradi@mairie-rueilmalmaison.fr  
Romuald TANOÛ : romuald.tanoou@mairie-rueilmalmaison.fr

## Partothèque

---

### **Création de carte, emprunt & prolongation :**

Pierre-Alain MESPOULET : pierre-alain.mespoulet@mairie-rueilmalmaison.fr

Athénaïs SAHAL : athenais.sahal@mairie-rueilmalmaison.fr

## APEC

---

### **Présidente :**

Mme MOUHIBI : apec.rueil.malmaison@gmail.com

☎ 07 81 02 86 09 9

# Accueil et rencontres

Plusieurs structures mettent en place des horaires d'accueil ou des rencontres, vous pouvez bénéficier de ces moments privilégiés pour vous informer.

## Par le Conservatoire municipal de Rueil-Malmaison Conservatoire à Rayonnement Régional :

- **Rendez-vous individuels** avec la direction : le directeur reçoit les étudiants sur rendez- vous. Pour fixer une date, contacter Sabrina MOUSSAOUI ou Ginette FISCHER.
- **Stages "Régie"** : Benjamin DIELEMAN et Pascal ORIAS.

L'ensemble de l'équipe administrative est là pour vous soutenir dans vos démarches.

## Accueil à la Cité internationale universitaire de Paris, ouvert à tous les étudiants et chercheurs internationaux en mobilité à Paris et en Ile-de-France :

**Welcome Desk Paris**, du 8 septembre 2025 au 31 octobre 2025, du lundi au vendredi de 9h à 17h,  
17 boulevard Jourdan, 75014 Paris :  
<https://etudiants.parisnanterre.fr/international/welcome-desk>



## Accueil par le Guichet Accueil des Talents Etrangers de Paris-Saclay :

**GATE Paris-Saclay**, du 29 août 2025 au 17 décembre 2025 de 9h à 13h, **GATE**, 407 Rue du Doyen Georges Poitou Bâtiment, 91400 Orsay



# Bourses

Les bourses permettent de soutenir financièrement les étudiants durant leur parcours. Attention : le CRR n'a aucun lien direct avec leur attribution, les demandes doivent être effectuées indépendamment de l'inscription au CRR.

## Bourses du CROUS

**Il est recommandé d'effectuer vos demandes de bourse et de logement étudiant dès que possible**, y compris avant la publication des résultats des concours.

La demande de DSE est à faire sur le site : [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)

Ces bourses sont accessibles sur critères sociaux pour les élèves en CPES et en licence.

### Documents à préparer :

- Justificatif des ressources, fournir l'avis fiscal de vos parents ou tuteurs, incluant, si nécessaire, les revenus à l'étranger ou soumis à un taux forfaitaire. Les revenus pris en compte sont ceux de 2023 (avis fiscal 2024) pour l'année universitaire 2025-2026.
- Justificatif de scolarité.
- RIB, un RIB ou SEPA à votre nom et prénom, car la bourse, en tant qu'aide complémentaire, est versée directement sur le compte de l'étudiant et non sur celui des parents.

**Date limite :** 31 mai 2025

## Dépôt tardif du DSE ?

Votre dossier sera examiné, mais le versement de la bourse pourra être retardé et ne sera effectué qu'une fois le dossier complet et l'inscription confirmée par votre établissement. Une attention particulière est portée aux demandes des nouveaux étudiants, même après la date limite.



**Contact CROUS :**  
+33 (0) 9 72 59 65 65



**Plus informations :**  
[www.etudiant.gouv.fr/](http://www.etudiant.gouv.fr/)

# Aides individuelles

## DRAC

Les étudiants en **Cycle spécialisé** peuvent demander une aide individuelle auprès de la **DRAC Île-de-France**. Les aides sont accordées en fonction de l'âge et de la situation sociale de l'étudiant. Le dossier est à demander à la scolarité.



*Cette aide ne remplace pas le paiement des droits d'inscription ou de scolarité au CRR de Rueil-Malmaison.*

## Lions Club

Le **Lions Club de Rueil-Malmaison** financent des aides financières attribuées par l'**APEC** en lien avec le CRR. Les demandes sont à faire en septembre auprès de la scolarité.

# Se loger

*Ressources et contacts à consulter pour trouver un logement étudiant :*

CROUS, académie de Versailles pour des logements à Nanterre :  
<https://www.crous-versailles.fr/logement/residence-de-nanterre/>

Union nationale des Foyers étudiants :  
<http://www.unme-asso.com>

Annonces de logements "Gens de confiance" :  
<https://gensdeconfiance.com/fr>

Studyrama logement :  
<https://logement.studyrama.com/>

AGEFO, Résidences pour étudiants, jeunes actifs :  
<https://agefo.com/>

UNME, réseau de maisons d'étudiants :  
<http://www.unme-asso.com>

Annuaire des foyers catholiques en France :  
<https://www.foyers-catholiques.org/>





# Étudiants internationaux

## Étudier en France

*Retrouvez l'ensemble des démarches à suivre et les informations utiles pour organiser au mieux votre installation :*

Crous Versailles :

<https://www.crous-versailles.fr/etudes-internationales/venir-etudier-en-france/etudier-en-france-lessentiel-des-demarches/>

Etudiant.gouv.fr :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/etudiants-internationaux>

Sécurité sociale étudiantes :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/la-couverture-sante-pour-les-etudiants-internationaux-217>

## Demande de Visa

France Visa

<https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/accueil>



# Soutien psychologique

Depuis 2018, en France comme à l'international, il a été observé, une dégradation de la santé mentale des jeunes et plus particulièrement chez les filles.\*

De plus, la pandémie et le confinement ont également contribué à fragiliser la santé mentale des jeunes mettant en avant la fréquence de pensées suicidaires et le passage aux urgences qui ont été liés et persistent à des niveaux élevés chez les adolescents et les jeunes adultes depuis la crise du Covid-19.

## **Saviez-vous que près de 23 %\* des jeunes ont déclaré avoir le sentiment de ne pas prendre soin de leur santé mentale ?**

C'est ce que révèle une étude Harris pour le ministère de la Santé -décembre 2024 et que 55 % des jeunes de 18 à 24 ans ont déclaré avoir déjà été affectés par un problème de santé mentale - source Odoxa/Mutualité française - septembre 2024.

## **À consulter et partager les différents dispositifs de prévention à destination des jeunes :**

- "Mon Bilan Prévention accessible aux 18-25 ans" qui permet de faire le point sur son bien-être mental, conseils personnalisés et d'être orienté, vers un professionnel ou une structure adaptée. Une consultation prise en charge à 100 % est proposée.
- "Mon Soutien psy" qui permet à toutes les personnes de bénéficier de 12 séances d'accompagnement psychologique par an prises en charge par l'Assurance maladie.
- Le 3114, numéro national de prévention du suicide est accessible gratuitement 24h/24h et 7jours/7jours partout sur le territoire national.
- L'équipe du Fil Santé Jeunes qui propose un service anonyme et gratuit à destination des 12-25 ans sur tous les aspects de leur santé, notamment la santé mentale et le bien-être avec :

- une ligne d'écoute au 0800 253 236 accessible 7jours/7jours de 9h à 23h, un forum ;
- un tchat
- un site internet pour trouver l'information et une orientation vers des structures spécialisées (lieux d'accueil et d'écoute, maisons des adolescents, structures de soins...).



**Important :** les étudiants inscrits en Licence peuvent bénéficier gratuitement du dispositif Santé Psy Etudiant qui comprend 12 séances avec un psychologue partenaire.



- Nightline , une association qui propose une ligne d'écoute nocturne de 21h à 2h30 et un tchat tenus par des étudiants bénévoles formés à l'écoute, ainsi que des ressources sur la santé psychique.
- Cnaé (Coordination Nationale d'accompagnement des étudiantes et des étudiants) est un service d'écoute, d'accompagnement et de signalement dédié aux étudiants vivant des situations de mal-être, de violence ou de discrimination. La ligne est accessible au 0 800 737 800, de 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi.
- Psycom, organisme public d'information sur la santé mentale, offre sur son site internet des contenus complets d'information, d'orientation et de sensibilisation sur la santé mentale avec de nombreuses ressources pour accompagner les personnes dans leur recherche d'aide et recense l'ensemble des annuaires locaux de structures de soins et d'accompagnement, lignes d'écoute et associations d'entraide.
- Le Fil Good, une action de communication de Santé publique France à destination des jeunes de 11 à 24 ans ; cinq courtes vidéos diffusées sur les réseaux sociaux font la promotion de comportements favorables à la santé mentale.
- Enfin, un programme permettant de se former au secourisme en santé mentale, a été mis en place en France depuis 2018, conçu sur le modèle des gestes qui sauvent, il vise à une meilleure connaissance de la santé mentale, des troubles psychiques, de leur repérage et des conduites à tenir en cas de problème ou de crise.

\*Sources : Prendre soin de la santé mentale des 18-25 ans, [www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr), publié le 6 février 2025.

## Ressources utiles

Règlement Intérieur & Règlement des Études du CRR :  
<https://crr.mairie-rueilmalmaison.fr>

Campus France :  
<https://www.campusfrance.org/fr>

Etudiant.gouv :  
<https://www.etudiant.gouv.fr/fr>

Quelles aides peuvent percevoir un étudiant ? :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32456>





Livret d'accueil étudiants

Année 2025-2026

CONSERVATOIRE  
MUNICIPAL DE  
RUEIL-MALMAISON



CONSERVATOIRE  
À RAYONNEMENT  
RÉGIONAL

+33 (0) 1 71 06 11 00  
conservatoire@mairie-rueilmalmaison.fr  
<https://crr.mairie-rueilmalmaison.fr>

